



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



## **Atelier sous régional de validation de la Feuille de route pour une foresterie participative plus efficace en Afrique centrale**

### **Communiqué final**

---

L'atelier de validation de la Feuille de route pour une foresterie participative plus efficace en Afrique centrale, organisé par le Ministère de l'Economie Forestière du Congo, avec l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et Nature +, s'est tenu du 30 au 31 mai 2018 dans la Salle des Conférences du Ministère de l'Economie Forestière, à Brazzaville au Congo.

Cet atelier avait pour objectif principal d'examiner et de valider la Feuille de route pour une foresterie participative plus efficace en Afrique centrale, dénommée "la Feuille de route de Brazzaville".

Y ont pris part, une cinquantaine de participants représentant les administrations en charge des forêts des pays de l'espace COMIFAC suivants : Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine et République Démocratique du Congo, ainsi que la CEEAC, la FAO, la Banque Mondiale, Nature+, l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT), ClientEarth, FERN, le Réseau Africain des forêts modèles, Rainforest Alliance, Forest Peoples Programme, le WWF RDC, FSC, la CEFDHAC et ses réseaux, notamment le REPALEAC et le RIFFEAC, et des organisations de la société civile ci-après : Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD), Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée (MEFP), Comptoir Juridique Junior (CJJ), Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH), Centre pour l'Information Environnementale et le Développement Durable (CIEDD), Organisation pour le Développement et les Droits Humains au Congo (ODDHC), Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH) et Forum pour la Gouvernance et les Droits de l'Homme au Congo (FGDH).

Deux allocutions ont ponctué la cérémonie d'ouverture de l'atelier. Elles ont été prononcées respectivement par Madame la Représentante de la FAO au Congo et Madame la Ministre de l'Economie Forestière.

Prenant la parole, Madame Suze Percy Filippini, Représentante de la FAO au Congo, a tout d'abord remercié le Gouvernement Congolais et très cordialement Madame la Ministre de l'Economie Forestière, pour son engagement personnel et pour l'appui à l'organisation du présent atelier. Elle a également remercié tous les participants. Leur présence à cet atelier témoigne de l'intérêt qu'accordent leurs institutions respectives à la responsabilisation des communautés locales et des populations autochtones dans la gestion forestière. Elle a ensuite rappelé le processus d'élaboration de la feuille de route et mis en exergue l'importance de cette initiative. L'intérêt suscité par cette feuille de route prouve à juste titre qu'il y a un besoin réel de réformes qui devraient, sans nul doute, conduire à l'émergence des initiatives de foresterie participative de deuxième génération.

Dans le discours d'ouverture, Madame Rosalie Matondo, Ministre de l'Economie forestière a souhaité la bienvenue à tous les participants et exprimé à la FAO la gratitude du Gouvernement Congolais pour ses appuis multiformes, en général, et pour la facilitation du processus d'élaboration de la Feuille de route de Brazzaville, en particulier. Elle a rappelé les efforts réalisés par son pays dans la responsabilisation et l'autonomisation des communautés locales et des populations autochtones. Cette feuille de route, a-t-elle insisté, arrive à point nommé ; car il est temps de donner une nouvelle dynamique à la foresterie participative, de faire des populations des acteurs de leur développement et permettre aux populations d'exploiter durablement les ressources naturelles. Du fait de sa dimension sous régionale, cette feuille de route doit servir de cadre de référence pour la mise en cohérence des politiques nationales en foresterie sociale. Chaque pays de la sous-région devrait ainsi se référer à cette feuille de route pour conduire les réformes nécessaires à la mise en place des conditions favorables à la foresterie participative et le développement des programmes d'accompagnement des communautés locales et des populations autochtones.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par une courte session de sensibilisation sur la maladie à Virus Ebola (MVE) animée par le Dr Moubouha, Médecin des Nations Unies au Congo.

Pour la conduite des travaux, la modération principale a été assurée par Monsieur Jean Claude Nguingiri, Fonctionnaire forestier de la FAO. Le Secrétariat a été assuré par les experts du Ministère de l'Economie Forestière.

Les travaux se sont poursuivis par une session introductive qui a permis aux participants (i) d'examiner et de valider les objectifs et les résultats attendus de l'atelier, et (ii) d'échanger sur les différentes étapes du processus d'élaboration de la feuille de route, et plus particulièrement sur la large consultation réalisée à la demande

du PFBC. Un compte rendu de la consultation a été fait par Madame Barbara Haurez de Nature+.

La troisième session a été consacrée aux concepts clés ayant fait l'objet d'un besoin de clarification pendant la consultation. Six présentations ont été faites respectivement sur les thématiques suivantes :

- La foresterie participative. Etendue, efficacité et potentiel, par Jean Claude Nguingiri de la FAO ;
- Le cadre légal est-il favorable ? Les conclusions des recherches préliminaires réalisées par ClientEarth, Tanja Venisnik de ClientEarth ;
- La sécurisation des tenures foncières et forestières : enjeux et défis pour une FP efficace, par Michelle Sonkoué du Centre pour l'Environnement et le Développement ;
- La gouvernance locale. Les leçons du Réseau Africain de Forêts Modèles, par Chimère Diaw du Réseau Africain des forêts modèles ;
- Combattre l'illégalité dans les forêts communautaires. L'apport du Programme FAO-EU FLEGT, par Ghislain Fomou Nyamsi de SAILD ;
- La foresterie participative face aux nouveaux objectifs ? implications pour la REDD+ et le FLEGT, par Marie Ange Kalenga de FERN, Trésor Nzila de l'OCDH et Guy Julien Ndakouzou de CIEDD.

Au cours de la quatrième session, les participants ont examiné, pendant les travaux en groupe, la seconde version de la Feuille de route de Brazzaville. Les conclusions ont été présentées en session plénière. Les participants ont jugé utile d'intégrer une priorité additionnelle qui porte sur l'économie de la foresterie participative et d'amender quelques options pour l'action. La feuille de route de Brazzaville a été validée avec amendements par les participants.

Pour la suite du processus, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Finaliser la Feuille de route et la transmettre aux Ministres des pays de la sous-région ;
- Restituer les conclusions de la consultation pendant la 18<sup>ème</sup> Réunion des partenaires du PFBC ;
- Organiser un side event de haut niveau pour présenter la Feuille de route de Brazzaville pendant la 18<sup>ème</sup> Réunion des partenaires du PFBC ;
- Présenter la Feuille de route pendant la 21<sup>ème</sup> Session de la Commission des forêts et de la faune sauvage d'Afrique (Dakar, 19-23 juin) et à la 24<sup>ème</sup> Session du Comité des Forêts (Rome, 16-20 juillet) ;
- Faciliter l'adoption formelle de la Feuille de route de Brazzaville par les instances habilitées de la COMIFAC ou de la CEEAC.

Les participants ont exhorté Madame la Ministre de l'Economie Forestière du Congo d'accepter d'être l'Ambassadrice de la Feuille de route de Brazzaville.

La cérémonie de clôture a eu lieu dans les jardins de la Représentation de la FAO en présence des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile, du secteur privé, etc.

Après le mot de bienvenu de la Représentante de la FAO au Congo et la lecture du Communiqué final, les participants ont suivi l'allocution prononcée par Monsieur François-Xavier de Donnea, Ministre d'Etat de la Belgique, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Monsieur François-Xavier de Donnea a rappelé l'importance d'impliquer les communautés locales dans la gestion forestière. A cet effet, il a invité les partenaires du PFBC à soutenir la mise en œuvre de la Feuille de Brazzaville.

Dans le discours de clôture, Madame Rosalie Matondo, Ministre de l'Economie Forestière, a tout d'abord remercié les participants à l'atelier d'avoir porté le choix à sa modeste personne comme Ambassadrice de la Feuille de route de Brazzaville. Elle a par la suite dédié cette marque de reconnaissance à la mémoire de Madame Wangari Maathai, Prix Nobel de la paix 2004, à qui elle a rendu un vibrant hommage pour sa contribution au développement durable, en général, et à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, en particulier.

Fait à Brazzaville, le 31 mai 2018

Les participants.